



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Impôt sur les revenus de 2024
Avis d'impôt établi en 2025

AVIS_IR_RG



2D-DOC

La notice de cet avis est
disponible en [cliquant ici](#)
ou sur impots.gouv.fr

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES
SIP VANNES
SAID VANNES
3 ALLEE DU GENERAL LE TROADEC
56020 VANNES CEDEX

Vos références

Numéro fiscal (C) : 05 92 568 620 245

Référence de l'avis : 25 56 A440595 84
Adresse d'imposition au 01/01/2025 :
24 RUE DU STADE
56220 PEILLAC

Numéro FIP : 560 90 60 6243308789 4 A
Numéro de rôle : 016
Date d'établissement : 22/07/2025
Date de mise en recouvrement : 31/07/2025

Identifiant service : 56017

RICHARD MARIE CLAUDE
24 RUE DU STADE
56220 PEILLAC

Somme qu'il vous reste à payer

0 €

Vous n'avez rien à payer au titre des revenus de 2024.

Vos contacts

Par messagerie sécurisée
dans votre espace particulier sur impots.gouv.fr

Par téléphone
au 0 809 401 401 *
du lundi au vendredi, de 8h30 à 19h

Sur place
horaires de votre centre des finances publiques sur
impots.gouv.fr, rubrique Contact et prise de RDV

SIP VANNES
SAID VANNES
3 ALLEE DU GENERAL LE TROADEC
CS 22510
56020 VANNES CEDEX

* (service gratuit + coût de l'appel)

Revenu fiscal de référence : 9 659
Nombre de parts : 1,00

Plus de détails dans la (les) page (s) suivante (s).

Cet avis permet de régulariser votre prélèvement à la source réalisé en 2024 suite à votre déclaration des revenus effectuée en 2025.

Pour retrouver toutes les informations relatives à votre prélèvement à la source (taux, options ...), rendez-vous sur le service « Gérer mon prélèvement à la source » accessible dans votre espace particulier sur impots.gouv.fr.

Déclarant 1 - Nom de naissance : RICHARD MARIE

situation du foyer	cas particulier	enfants majeurs célibataires	enfants mariés	personnes recueillies handicapées
C				
RÉSIDENTE EXCLUSIVE		RÉSIDENTE ALTERNÉE		NOMBRE DE PARTS
enfants mineurs ou handicapés	dont enfants handicapés	enfants mineurs ou handicapés	dont enfants handicapés	
				1,00

Détail des revenus	Déclar. 1			Total
Pensions, retraites, rentes.....	13837			
Abattement spécial de 10%.....	- 1384			
Salaires, pensions, rentes nets.....	12453			12453
Revenu brut global.....				12453
CSG déductible.....				- 0
Abattement personnes âgées ou invalides.....				- 2796
Revenu imposable.....				9657
Revenus au taux forfaitaire.....	Taux	12,8%	Montant	2
Impôt sur les revenus soumis au barème ¹⁴				0
Montant net de votre imposition.....				0
IMPOT NET				
Total de l'impôt sur le revenu net.....				0

CALCUL DU SOLDE DE VOTRE IMPOT POUR 2024 :				
IMPOT SUR LE REVENU				
Impôt sur le revenu 2024 dû ⁵³ :				0
Au vu des éléments que vous avez déclarés, vous n'êtes pas imposable à l'impôt sur le revenu.				

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES				
Revenu fiscal de référence ²⁵				9659
Informations indiquées pour mémoire				
RCM déjà soumis aux prélèvements sociaux avec CSG déductible ¹⁹				2

PRELEVEMENT A LA SOURCE 2025				
Taux personnalisé qui sera utilisé par votre organisme collecteur (employeur, caisse de retraite...) pour le prélèvement à la source sur votre revenu net imposable				

LA SUITE DE CET AVIS EST CI-JOINTE

Si vous souhaitez contester le montant de votre impôt, vous pouvez effectuer une réclamation sur votre messagerie sécurisée sur impots.gouv.fr ou par courrier adressé à votre centre des finances publiques jusqu'au 31 décembre 2027 (dans les conditions prévues aux articles R* 190-1 et R* 196-1 du livre des procédures fiscales).

Retrouvez dans la notice des précisions sur le traitement algorithmique ayant permis la détermination du montant de votre imposition, ainsi que son détail.

>>> Suite de votre avis

Taux pour le foyer

0,00%